

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le ministre peut louer, échanger et acquérir de gré à gré ou par expropriation tout bien au bénéfice du domaine de l'État;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 36 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., c. E-24), toute expropriation doit être décidée ou, suivant le cas, autorisée préalablement par le gouvernement aux conditions qu'il détermine;

ATTENDU QUE, pour réaliser les travaux ci-après mentionnés, il y a lieu que le ministre délégué aux Transports soit autorisé à acquérir par expropriation les biens requis à cet effet;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Transports :

QU'il soit autorisé à acquérir par expropriation certains biens pour réaliser les travaux suivants, à savoir :

— la construction ou la reconstruction d'une partie du mur de soutènement le long de la route 108, également désignée chemin Magog, située sur le territoire du Village de North Hatley, dans la circonscription électorale d'Orford, selon le plan AA-9008-154-11-0026 (projet n^o 154-11-0026) des archives du ministère des Transports.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57149

Gouvernement du Québec

Décret 126-2012, 22 février 2012

CONCERNANT le budget de la Commission des lésions professionnelles pour l'exercice financier 2012-2013

ATTENDU QUE l'article 429.10 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., c. A-3.001) stipule que le président de la Commission des lésions professionnelles soumet chaque année au ministre les prévisions budgétaires de la Commission des lésions professionnelles et que ces prévisions sont soumises à l'approbation du gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 429.12 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles prévoit que les sommes requises pour l'application du chapitre XII de cette loi sont prises sur le fonds de la Commission des lésions professionnelles qui est constitué des sommes que la Commission de la santé et de la sécurité

du travail y verse annuellement pour l'application de ce chapitre, au montant et selon les modalités que détermine le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver le budget de la Commission des lésions professionnelles pour l'exercice financier 2012-2013 et de déterminer les sommes que la Commission de la santé et de la sécurité du travail verse au fonds de la Commission des lésions professionnelles;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre du Travail :

QUE le budget de la Commission des lésions professionnelles pour l'exercice financier 2012-2013 soit approuvé pour un montant de 62 905 909 \$, dont un montant maximum de 2 271 541 \$ sera pris à même ses disponibilités financières en date du 31 mars 2012;

QUE la Commission de la santé et de la sécurité du travail verse au fonds de la Commission des lésions professionnelles la somme de 60 634 368 \$ pour l'exercice financier 2012-2013, en versements égaux et consécutifs couvrant la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57152

Gouvernement du Québec

Décret 127-2012, 22 février 2012

CONCERNANT la nomination de membres, autres que commissaires, à la Commission des lésions professionnelles

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 385 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., c. A-3.001) énonce que la Commission des lésions professionnelles est composée de membres dont certains sont commissaires;

ATTENDU QUE le troisième alinéa de l'article 385 de cette loi prévoit que les membres autres que les commissaires sont issus soit des associations d'employeurs, soit des associations syndicales;

ATTENDU QUE le quatrième alinéa de cet article énonce que les membres issus des associations d'employeurs sont nommés par le gouvernement parmi les personnes dont le nom apparaît sur une liste dressée annuellement, pour chaque région où la Commission des lésions pro-

professionnelles possède un bureau, par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU QUE le cinquième alinéa de cet article énonce que les membres issus des associations syndicales sont nommés par le gouvernement parmi les personnes dont le nom apparaît sur une liste dressée annuellement, pour chaque région où la Commission des lésions professionnelles possède un bureau, par ce conseil d'administration;

ATTENDU QU'en application de l'article 392 de cette loi, la durée du mandat d'un membre autre qu'un commissaire est d'un an;

ATTENDU QUE l'article 403 de cette loi précise que le gouvernement fixe, conformément au règlement qu'il a édicté par le décret numéro 1280-98 du 30 septembre 1998 en application de l'article 402 de cette loi, la rémunération des membres de la Commission des lésions professionnelles autres que les commissaires;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 372-2011 du 30 mars 2011, le gouvernement a procédé à la nomination de membres, autres que commissaires, à la Commission des lésions professionnelles et que leur mandat viendra à échéance le 31 mars 2012;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 372 2011 du 30 mars 2011, le gouvernement a procédé à la nomination d'un membre issu des associations syndicales autre que commissaire, à la Commission des lésions professionnelles, et que son mandat viendra à échéance le 4 avril 2012;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer des membres, autres que commissaires, à la Commission des lésions professionnelles, pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} avril 2012;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre, autre que commissaire, à la Commission des lésions professionnelles, issu des associations syndicales, pour un mandat d'un an à compter du 5 avril 2012;

ATTENDU QUE les listes prévues aux quatrième et cinquième alinéas de l'article 385 de la loi ont été dressées par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre du Travail :

QUE les personnes suivantes soient nommées à la Commission des lésions professionnelles pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} avril 2012, à titre de :

1) MEMBRES ISSUS DES ASSOCIATIONS D'EMPLOYEURS :

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Alain Allaire;
- Monsieur Marcel Beaumont;
- Madame Suzanne Blais;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Bertrand Delisle;
- Madame Ginette Denis;
- Monsieur Carl Devost;
- Monsieur Luc Dupéré;
- Monsieur Pierre Gamache;
- Madame Nicole Girard;
- Monsieur Pierre Girard;
- Monsieur Marcel Grenon;
- Monsieur Claude Jutras;
- Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
- Madame Gisèle Lanthier;
- Monsieur Conrad Lavoie;
- Monsieur Mario Lévesque;
- Monsieur Jean Litalien;
- Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
- Madame Yvette Moreau-Duc;
- Madame Diane Morin;
- Monsieur Normand Ouimet;
- Madame Lorraine Patenaude;
- Monsieur Luc St-Hilaire;
- Monsieur Jacques St-Pierre;
- Monsieur Jean-Pierre Tessier;
- Monsieur Aubert Tremblay;
- Madame Ginette Vallée;
- Monsieur Rodney Vallière;
- Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Paul Poirier, directeur en santé et sécurité du travail, Ville de Montréal;
- Monsieur Denis Sauvé, directeur corporatif en santé et sécurité, Tembec inc.

BAS-SAINT-LAURENT

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Alain Allaire;
- Monsieur Marcel Beaumont;
- Madame Suzanne Blais;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Gilles Cyr;
- Monsieur Bertrand Delisle;
- Madame Ginette Denis;

— Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Gabriel Litalien;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Monsieur Guy Marois;
 — Monsieur Jeannot Minville;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Mary Anne Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Normand Beaulieu;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Madame Esther East;
 — Monsieur Gaéтан Gagnon;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Jean-Guy Guay;
 — Monsieur Claude Jacques;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;

— Madame Céline Marcoux;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Monsieur Michel Paré;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Guy Perrault;
 — Monsieur Michel Piuze;
 — Monsieur Jean-Marc Simard;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

ESTRIE

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Madame Céline Dugré;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Jacques Leduc;
 — Monsieur Claude Lessard;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

LANAUDIÈRE

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Alain Allaire;
- Monsieur Marcel Beaumont;
- Madame Suzanne Blais;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Bertrand Delisle;
- Madame Ginette Denis;
- Monsieur Carl Devost;
- Monsieur Luc Dupéré;
- Madame Jacynthe Fortin;
- Monsieur Pierre Gamache;
- Madame Nicole Girard;
- Monsieur Pierre Girard;
- Monsieur Claude Jutras;
- Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
- Madame Gisèle Lanthier;
- Monsieur Conrad Lavoie;
- Monsieur Mario Lévesque;
- Monsieur Jean Litalien;
- Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
- Madame Francine Melanson;
- Madame Yvette Moreau-Duc;
- Madame Diane Morin;
- Madame Lorraine Patenaude;
- Monsieur Luc St-Hilaire;
- Monsieur Jacques St-Pierre;
- Monsieur Aubert Tremblay;
- Madame Ginette Vallée;
- Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Paul Poirier.

LAURENTIDES

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Alain Allaire;
- Monsieur Marcel Beaumont;
- Madame Suzanne Blais;
- Monsieur Jean E. Boulais;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Bertrand Delisle;
- Madame Ginette Denis;
- Monsieur Carl Devost;
- Monsieur Luc Dupéré;
- Madame Jacynthe Fortin;
- Monsieur Pierre Gamache;
- Madame Nicole Girard;
- Monsieur Pierre Girard;
- Madame Francine Huot;
- Monsieur Claude Jutras;

- Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
- Madame Gisèle Lanthier;
- Monsieur Conrad Lavoie;
- Monsieur Mario Lévesque;
- Monsieur Jean Litalien;
- Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
- Madame Yvette Moreau-Duc;
- Madame Diane Morin;
- Madame Lorraine Patenaude;
- Monsieur Luc St-Hilaire;
- Monsieur Jacques St-Pierre;
- Monsieur Aubert Tremblay;
- Madame Ginette Vallée;
- Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Paul Poirier.

LAVAL

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Alain Allaire;
- Monsieur Marcel Beaumont;
- Madame Suzanne Blais;
- Monsieur Jean E. Boulais;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Bertrand Delisle;
- Madame Ginette Denis;
- Monsieur Carl Devost;
- Monsieur Paul Duchesne;
- Monsieur Luc Dupéré;
- Madame Jacynthe Fortin;
- Monsieur Pierre Gamache;
- Madame Nicole Girard;
- Monsieur Pierre Girard;
- Madame Francine Huot;
- Monsieur Claude Jutras;
- Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
- Madame Gisèle Lanthier;
- Monsieur Conrad Lavoie;
- Monsieur Mario Lévesque;
- Monsieur Jean Litalien;
- Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
- Madame Yvette Moreau-Duc;
- Madame Diane Morin;
- Madame Lorraine Patenaude;
- Monsieur Luc St-Hilaire;
- Monsieur Jacques St-Pierre;
- Monsieur Aubert Tremblay;
- Madame Ginette Vallée;
- Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

LONGUEUIL

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Raynald Asselin;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Jean Hébert;
 — Monsieur Jean-Marie Jodoin;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Jacques Lesage;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Viateur Camiré, consultant en ressources humaines;
 — Monsieur Paul Poirier.

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;

— Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Denis Gagnon;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Guy-Paul Hardy;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

MONTRÉAL

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Raynald Asselin;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Monsieur Jacques Garon;
 — Monsieur Michel Gauthier;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Michel R. Giroux;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Guy Lemoyne;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;

— Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Claude St-Laurent;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

OUTAOUAIS

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Philippe Chateauvert;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Raymond Groulx;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Jean-Pierre Tessier;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

QUÉBEC

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Normand Beaulieu;
 — Monsieur Marcel Beaumont;

— Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Madame Esther East;
 — Monsieur Gaétan Gagnon;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Jean-Guy Guay;
 — Monsieur Claude Jacques;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Céline Marcoux;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Monsieur Michel Paré;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Guy Perrault;
 — Monsieur Michel Piuze;
 — Monsieur Jean-Marc Simard;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

RICHELIEU-SALABERRY

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Madame Micheline de Gongre;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Ronald G. Hébert;

— Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Jacques Lesage;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Monsieur Gaétan Morneau;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Raymond Thériault;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur André Beaulieu;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Madame Suzanne Julien;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Rodrigue Lemieux;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

YAMASKA

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Marcel Beaumont;
 — Monsieur Normand Bédard;
 — Madame Suzanne Blais;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Ginette Denis;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Luc Dupéré;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Madame Nicole Girard;
 — Monsieur Pierre Girard;
 — Monsieur Jean-Marie Jodoin;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Conrad Lavoie;
 — Monsieur Jacques Lesage;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Benoît Marcotte;
 — Madame Yvette Moreau-Duc;
 — Madame Diane Morin;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Luc St-Hilaire;
 — Monsieur Jacques St-Pierre;
 — Monsieur Aubert Tremblay;
 — Madame Ginette Vallée;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault.

Pour un premier mandat :

— Monsieur Paul Poirier.

2) MEMBRES ISSUS DES ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS :

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Daniel Laperle;
 — Monsieur Michel Paquin;
 — Monsieur Jean-Pierre Valiquette.

BAS-SAINT-LAURENT

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Jean-Claude Bélanger;
- Monsieur Robert Blais;
- Monsieur Pierre Boucher;
- Monsieur Rémi Dion;
- Monsieur Nelson Isabel;
- Monsieur Marc Paquet;
- Monsieur Jacques Picard;
- Monsieur Gino Pineault;
- Monsieur André Therrien.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Claude Allard;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Madame Nathaly Castonguay;
- Monsieur André Chamberland;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Monsieur Pierre De Carufel;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Gilles Lamontagne;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Pierre Lessard;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Yves Racette;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

— Madame Joanne Veilleux, auxiliaire en santé et services sociaux, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement (CRDITED Estrie).

ESTRIE

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Madame Marie-Josée Caron;
- Madame Gisèle Chartier;

- Monsieur Robert Cloutier;
- Monsieur Philip Danforth;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Jacques Généreux;
- Monsieur Robert Légaré;
- Monsieur Gilles Lemieux;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Guy Plourde;
- Madame Noëlla Poulin;
- Monsieur Daniel Robin;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Madame Joanne Veilleux.

LANAUDIÈRE

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Régis Gagnon;
- Monsieur Serge Lavoie;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Richard Morin;
- Monsieur Robert P. Morissette;
- Monsieur Guy Mousseau;
- Monsieur Alain Ouimet;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Daniel Riportella, conducteur de chariot élévateur, L'Oréal Canada inc.;
- Madame Joanne Veilleux.

LAURENTIDES

Pour un nouveau mandat :

- Madame Andrée Bouchard;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Madame Claudette Lacelle;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Marc Marcoux;
- Madame Angèle Marineau;
- Monsieur Alain Ouimet;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Dominic Presseault;
- Monsieur Richard Provost;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Pierre-Jean Olivier, représentant en formation, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (local 500);
- Madame Joanne Veilleux.

LAVAL

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Paul Auger;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Chantal Desrosiers;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Madame Claudette Lacelle;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Richard Montpetit;
- Monsieur Alain Ouimet;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Richard Provost;
- Monsieur Guy Rocheleau;

- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Madame Joanne Veilleux.

LONGUEUIL

Pour un nouveau mandat :

- Madame Luce Beaudry;
- Madame Osane Bernard;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Monsieur Sylvain Dandurand;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Pierre Jutras;
- Monsieur Alain Lefebvre;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Jacques Malenfant;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Madame Lucy Mousseau;
- Madame Nancy Nolet;
- Monsieur Guy Plourde;
- Madame Noëlla Poulin;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Madame Joanne Veilleux.

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Robert Goulet;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;

- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur André Poirier;
- Monsieur Marc Rivard;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Serge Saint-Pierre;
- Monsieur Claude Savary;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Madame Joanne Veilleux.

MONTREAL

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Paul Auger;
- Madame Luce Beaudry;
- Monsieur Patrice Benoît;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Monsieur Robert Côté;
- Monsieur Sylvain Dandurand;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Monsieur Normand Deslauriers;
- Monsieur Alain Dugré;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Monsieur Michel Gravel;
- Madame Louise Larivée;
- Monsieur Bruno Lefebvre;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Christian Pitel;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Allen Robindaine;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Madame Jennifer Smith;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur André Tremblay;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Monsieur Yvon Bellemare, président, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (local 501);
- Madame Joanne Veilleux.

OUTAOUAIS

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Paul Auger;
- Monsieur Robert Potvin;
- Monsieur Marcel Rondeau;
- Monsieur Royal SansCartier.

QUÉBEC

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Claude Allard;
- Monsieur Pierre Banville;
- Monsieur Sydney Bilodeau;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Madame Nathaly Castonguay;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Monsieur Pierre De Carufel;
- Madame Nicole Deschênes;
- Madame Michelle Desfonds;
- Madame Francine Dumas;
- Madame Sonia Éthier;
- Madame Pierrette Giroux;
- Monsieur Réal Laforest;
- Monsieur Gilles Lamontagne;
- Monsieur Robert Légaré;
- Madame Nicole Lepage;
- Monsieur Pierre Lessard;
- Monsieur Jean-Yves Malo;
- Monsieur Guy Plourde;
- Monsieur Marc Rivard;
- Monsieur Guy Rocheleau;
- Madame Francine Roy;
- Monsieur Alexandre St-Pierre;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

- Madame Sonia Cormier, conseillère syndicale, Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ);
- Madame Joanne Veilleux.

RICHELIEU-SALABERRY

Pour un nouveau mandat :

- Monsieur Normand Aubin;
- Monsieur Mario Benjamin;
- Madame Osane Bernard;
- Monsieur Georges Bouchard;
- Monsieur Claude Breault;
- Monsieur Robert Cloutier;
- Madame Nicole Deschênes;

— Madame Michelle Desfonds;
 — Monsieur René Deshaies;
 — Madame Francine Dumas;
 — Monsieur Néré Dutil;
 — Madame Sonia Éthier;
 — Monsieur Pierre Jutras;
 — Monsieur Alain Lefebvre;
 — Monsieur Robert Légaré;
 — Madame Nicole Lepage;
 — Monsieur Jean-Yves Malo;
 — Madame Lucy Mousseau;
 — Monsieur Guy Plourde;
 — Madame Noëlla Poulin;
 — Monsieur Richard Provost;
 — Monsieur Guy Rocheleau;
 — Madame Francine Roy;
 — Monsieur Alexandre St-Pierre;
 — Monsieur Michel St-Pierre;
 — Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

— Madame Joanne Veilleux.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Pour un nouveau mandat :

— Monsieur Georges Bouchard;
 — Monsieur Claude Breault;
 — Monsieur Robert Cloutier;
 — Madame Nicole Deschênes;
 — Monsieur Guy Gingras;
 — Monsieur Alain Hunter;
 — Monsieur Germain Lavoie;
 — Monsieur Robert Légaré;
 — Monsieur Jean-Yves Malo;
 — Monsieur Pierre Morel;
 — Monsieur Gilles Ouellet;
 — Monsieur Guy Plourde;
 — Monsieur Guy Rocheleau;
 — Madame Francine Roy;
 — Monsieur Alexandre St-Pierre;
 — Monsieur Michel St-Pierre;
 — Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

— Madame Joanne Veilleux.

YAMASKA

Pour un nouveau mandat :

— Madame Osane Bernard;
 — Monsieur Georges Bouchard;
 — Monsieur Claude Breault;

— Monsieur Stéphane Brodeur;
 — Madame Marie-Josée Caron;
 — Monsieur Robert Cloutier;
 — Madame Nicole Deschênes;
 — Madame Michelle Desfonds;
 — Madame Francine Dumas;
 — Madame Sonia Éthier;
 — Monsieur Pierre Jutras;
 — Monsieur Alain Lefebvre;
 — Monsieur Robert Légaré;
 — Madame Nicole Lepage;
 — Monsieur Jean-Jacques Malenfant;
 — Monsieur Jean-Yves Malo;
 — Madame Lucy Mousseau;
 — Monsieur Guy Plourde;
 — Madame Noëlla Poulin;
 — Monsieur Guy Rocheleau;
 — Madame Francine Roy;
 — Monsieur Alexandre St-Pierre;
 — Monsieur Michel St-Pierre;
 — Monsieur Guy Tremblay.

Pour un premier mandat :

— Madame Joanne Veilleux.

QUE monsieur Daniel Flynn soit nommé à la Commission des lésions professionnelles, pour un mandat d'un an à compter du 5 avril 2012, à titre de membre issu des associations syndicales pour les régions de Lanaudière, des Laurentides, de Laval et de l'Outaouais;

QUE les personnes nommées membres à la Commission des lésions professionnelles en vertu du présent décret soient rémunérées suivant les conditions prévues au Règlement sur la rémunération des membres de la Commission des lésions professionnelles autres que les commissaires édicté par le décret numéro 1280-98 du 30 septembre 1998.

Le greffier du Conseil exécutif,
 GILLES PAQUIN

57150

Gouvernement du Québec

Décret 128-2012, 22 février 2012

CONCERNANT la nomination de dix membres et la désignation de la présidente du conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 90 de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1), la Régie du bâtiment du Québec est administrée par un conseil d'administration